

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Nous, représentants du personnel enseignant du collège de la « Croix de Metz » à Toul, et des fédérations de parents d'élèves, portons à votre connaissance la motion suivante :

*"A la suite de la présentation de la DHG par Madame la Principale, lors du conseil d'administration du 4 février 2010, nous vous demandons de bien vouloir nous expliquer les différences d'effectifs, soit : 131 élèves sont prévus par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Toul, seuls 104 sont retenus sur la liste de 2010/2011.*

*De plus, nous nous insurgons contre les 36 heures supplémentaires qui entraînent la suppression de deux postes d'enseignants."*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

*Exemple de dénégation sentimentale*